

Compte-rendu du CA du 03/09/2026

Présents :

Adrien, Alex, Camille, Eric, Frédéric, Héloïse (en visio), Inès, Océane, Raphaël, Thibault.

Il est à noter en préambule que le CA a reçu **un courrier électronique de la part d'Elie, daté du 22 août 2026, où celui-ci nous annonçait sa démission du poste d'administrateur de l'association.** Aucun motif n'était précisé. Selon les statuts, un membre démissionnaire peut être remplacé à l'initiative du CA. Cependant, dans la mesure où le CA était exceptionnellement composé de 11 personnes au lieu des 10 membres maximum prévus par les statuts, il a été décidé de ne pas initier de remplacement.

Par ailleurs, **des discussions avec des employés de l'Aselo nous ont amenés à craindre fortement la fermeture de notre salle à la fin de la saison.** Une réunion municipale devrait avoir lieu entre septembre et octobre, d'après l'une de nos contacts à l'Aselo.

Une AG extraordinaire sera convoquée dès que nous aurons l'information officielle, mais la possibilité de perdre notre salle dans un futur immédiat a largement coloré les discussions de la soirée.

1. Bilan de fin de saison

- **La Fête du Jeu** : retours positifs des participants, même si peu de membres d'Arcaludia se sont déplacés cette année.

Cet événement organisé par l'Aselo attire un public différent de nos séances (plutôt familles, personnes non initiées). Il serait possible d'encourager nos membres à participer à cette action, notamment en renforçant la communication.

- **AG** : La situation extraordinaire qui a abouti à une égalité impossible à départager selon nos statuts **nécessite une AG extraordinaire, afin de réfléchir collectivement à de nouveaux statuts** pour éviter que la situation puisse se répéter. Par ailleurs, le déroulement de l'AG

lui-même pourrait être revu, en particulier concernant l'organisation de l'élection du CA (pistes : donner un délai de dépôt de candidatures afin de pouvoir envoyer une liste aux adhérents, définir un temps harmonisé pour les discours des candidats ?).

Décision : Les membres du CA travailleront ensemble sur une ébauche de statuts révisés, qui pourront être présentés et discutés lors d'une AG extraordinaire. La date de cette AG reste à fixer. Il faudra prévoir un temps suffisamment long pour l'annoncer pour que chacun.e puisse avoir l'occasion de s'approprier ce sujet de réflexion.

- **Quiz de fin d'année** : La plupart des retours que les membres du CA ont eus sont positifs quant au quiz en général, particulièrement pour les trois jeux de la première partie de soirée. Les retours sont plus mitigés, voire négatifs sur les jeux qui se sont déroulés dans la cour (soirée qui traîne en longueur alors qu'un rythme et un dynamisme avaient été obtenus, choix de thématiques problématiques sur les derniers jeux). Certains joueurs n'ont également pas pu profiter du quizz car ils auraient voulu y participer ensemble plutôt que de devoir être séparés. Le CA est d'accord pour considérer que le quizz est un très bon moment pour favoriser le mélange au sein de l'asso mais que ce principe ne devrait pas contraindre ou exclure des adhérents.

2. Election du bureau

Comme indiqué en préambule du présent compte-rendu, le CA est désormais composé de 10 membres : Adrien, Alex, Camille, Eric, Frédéric, Héloïse, Inès, Océane, Raphaël, Thibault.

Pour le poste de président, seul Adrien est candidat.

Au vote : Héloïse s'abstient, personne ne vote contre. A 9 voix sur 10, Adrien est élu président de l'association.

Pour le poste de trésorier, seul Frédéric est candidat à sa réélection.

Au vote : aucune abstention, aucun vote contre. Frédéric est élu à l'unanimité.

Pour le poste de secrétaire, seule Camille est candidate à sa réélection.

Au vote : aucune abstention, aucun vote contre. Camille est élue à l'unanimité.

Les démarches de régularisation de la situation auprès de la préfecture et des différents organismes (banque, assurance, convention auprès de l'Aselo) peuvent désormais être entreprises.

La question de l'élection d'adjoints est posée. Étant donné le fonctionnement collectif du groupe, **il a été considéré que cela n'était pas nécessaire.** Certaines tâches sont non cessibles, pour les autres, le CA est bien assez nombreux étant donné l'effectif modeste de l'association, et nous comptons favoriser davantage les contributions des adhérents (voir point plus bas sur les pôles).

3. Point finances / matériel.

Frédéric n'est pas en mesure de nous donner l'état des comptes au moment de la réunion à cause d'un dysfonctionnement technique.

Le présent compte-rendu sera amendé quand l'information sera parvenue. L'estimation d'une somme de 2000€ sur le compte est évoquée.

MAJ du 04/09/26 à 16h52 : 2037,50€ sur le compte.

Concernant les achats, plusieurs idées sont évoquées : t-shirts, gobelets, sac à dos de transport de jeux, carafe, rangement pour les gobelets, torchon.

Décision : Il a été convenu de faire en premier lieu l'état des stocks à la rentrée avant de décider de faire des achats.

L'association continuera à financer les boissons et les différents apéros organisés dans l'année (il conviendra de s'organiser pour que la responsabilité des courses ne revienne pas toujours aux mêmes personnes).

L'idée de faire baisser, à titre exceptionnel, la cotisation des membres pour cette saison est évoquée, étant donné que l'association gagne de l'argent chaque année. Cependant, considérant les frais éventuels liés à un déménagement subi si notre local venait à fermer (achat d'armoire...), **il a été décidé que le moment n'était pas opportun** pour faire ce genre de démarche.

4. Organisation de la saison

Pour répartir les charges et permettre aux personnes de contribuer aux missions qui leur conviennent, **il a été convenu de nommer des membres du CA comme référents de différents pôles**, repris de la saison précédente ou créés pour l'occasion.

La question d'inclure des membres hors CA dans ces pôles a été posée, et reçue avec approbation. Il sera rappelé à tous qu'il n'est pas nécessaire de faire partie du CA pour contribuer au fonctionnement de l'association, mais il semble important qu'un membre du CA soit présent dans chaque pôle pour pouvoir faciliter la communication et l'organisation. Reste à explorer des pistes pour diffuser cette information auprès des adhérents, en plus des voies normales (pourquoi pas une feuille placée sur la table de l'accueil, rappelant les différents pôles et référents, ainsi que leurs missions, où les adhérents pourraient s'inscrire s'ils souhaitent contribuer ?).

Ci-dessous, la liste des pôles et référents à l'issue de cette réunion.

L'idée n'est pas tant de réserver certaines activités à certaines personnes, mais **d'avoir une ou plusieurs personne-s clairement identifiée-s pour chaque tâche, accompagnée-s de toutes les bonnes volontés.**

L'état de cette liste est amené à évoluer selon les possibilités et volontés de chacun·e :

- **pôle administratif** (consigner les inscriptions, constituer la mailing list, passer par une plateforme du type Helloasso éventuellement ?) : **Camille**

- **pôle informatique** (gestion des accès aux différentes messageries, organismes) : **Raphaël et Thibault**
- **pôle recherche de nouvelle salle** en cas de fermeture de l'Aselo : **Héloïse et Adrien**
- **pôle animation** (réflexions, propositions, centralisation des propositions des membres) : **Eric et Océane**
- **pôle Discord** (gestion, transmission des infos qui y sont déposées au reste du CA) : **Eric et Héloïse**
- **pôle communication** (gestion de la page FB, du site, des partenariats externes) : **Océane, Camille et Inès**
- **pôle gestion de la ludothèque** : **Thibault et Adrien**

5. Projets et idées diverses

- L'association a reçu un mail d'auteur de jeu dans l'été, souhaitant venir présenter son jeu à l'association. Même si l'idée en soi peut être bien accueillie, le jeu ne correspond pas à notre public (jeu enfant).
- A discuter plus précisément dans l'année, le projet d'une nuit du jeu, déjà évoqué l'an dernier et qui n'avait pas abouti, faute de temps consacré à l'organiser.
- Audrey G. a fait remonter l'idée d'organiser un week-end jeux avec des membres de l'association. L'association n'apporterait aucune participation financière, il s'agirait simplement de lancer une démarche collective avec les personnes intéressées. Personne ne s'y oppose, à rediscuter dans l'année.
- Un partenariat a été proposé par la ludothèque de Fleury-les-Aubrais. Pour le moment, une date de soirée animée par des membres d'Arcaludia a été fixée au vendredi 18 septembre. La soirée devrait être gratuite et ouverte à tous, mais les places seront limitées. La ludothèque doit nous fournir les informations (elle est pour le moment dans l'attente du document autorisant notre présence, qui nécessitait le nom et les coordonnées du président·e de l'association).

6. Rentrée en Fête.

L'équipe s'est organisée pour être présente à Rentrée en Fête (matériel à apporter, horaires).

- Equipe du matin (9h30 -12h30 environ) : Adrien, Camille et Frédéric
- Equipe du milieu de journée (12h30-15h30 environ) : Eric, Inès et Raphaël
- Equipe de fin de journée (15h30 - 18h30 environ) Océane et Thibault ; Alex dispo si besoin.

Il est à noter qu'Alexandre M. s'est également proposé pour se joindre à l'équipe en fin d'après-midi.

7. Reprise le 11 septembre

Une fois les formalités administratives effectuées, l'association pourra rouvrir ses portes dès le vendredi 11 septembre.

Un mail de rappel sera envoyé aux anciens.

Comme les années précédentes, nous nous concentrerons sur l'accueil des nouveaux avant d'ouvrir les inscriptions.

Thibault et Océane ont fait part d'idées de jeux brise-glace pour animer cette soirée.

8. Prochaine réunion

La prochaine réunion du CA aura lieu le vendredi 9 octobre à 18h, avant la séance hebdomadaire.

Camille Benoit, secrétaire d'Arcaludia, pour le CA